

## Des masques grand public fournis par la Ville

La Ville vous offre deux masques grand public lavables aux spécifications AFNOR, modèle adolescent / adulte. Une dotation complémentaire du Département répondra aussi à votre besoin dans les prochains jours.

***Continuer de faire preuve de civisme et de solidarité, c'est la première des protections collectives.***



En cas de besoin, si votre famille est composée de 3 enfants ou plus (plus de 10 ans), rapprochez-vous de l'accueil de l'Hôtel de Ville au 01 39 44 71 71, pour une prise de rendez-vous.

À l'occasion de votre RDV, vous devrez vous munir de 3 justificatifs pour compléter votre dotation :

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport)
- Un justificatif de domicile récent (de moins de 3 mois), format papier ou dématérialisé (facture eau, gaz, électricité...)
- Le livret de famille attestant du nombre de personnes composant le foyer (+10 ans).

Documents

[Conseil d'utilisation des masques en tissu offerts par Magny-les-Hameaux](#)